



FORMATION MISE EN PLACE D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre en place un exercice d'évacuation incendie
- Connaître les règles essentielles de l'évacuation d'un bâtiment
- Connaître les différents points relatifs à une évacuation : signal d'alarme, cheminements, point de rassemblement, issues de secours et conduite à tenir pour mener à bien une évacuation
- Informer le personnel : connaissances de leurs missions, des techniques et des consignes d'évacuation (chargé d'évacuation, guides et serres files)
- Dresser un bilan de la qualité de l'évacuation

FPSE

Durée :
3 heures

Conforme au code du travail
Article R4227-28
Article R4227-39
Article R4141-11

PUBLIC

Toute entreprise souhaitant mettre en place un exercice d'évacuation incendie

PRÉREQUIS

Cet exercice d'évacuation incendie s'adresse aux entreprises souhaitant sous-traiter leurs exercices annuels d'évacuation incendie

Effectif :

L'ensemble des salariés de l'entreprise

Horaires :

A la demande de l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Au cours de cet exercice, le formateur s'attachera à auditer le déroulement de l'évacuation, le comportement des salariés et des chargés d'évacuation lors de l'évacuation et chronométrera le temps d'évacuation.

Lieu :

Dans vos locaux pour une session **intra entreprise**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Atelier pratique / Mise en situation réelle.
Lecture de plan et repérage des cheminements.
Audition du signal sonore.
Exercice d'évacuation.

Tarif :

Intra 450 €

Contact :

06 72 42 89 96
contact@fpse.fr
www.fipse.fr